



La loi sur l'immigration, xénophobe et raciste, a été adoptée au Parlement grâce aux voix de la droite et de l'extrême droite. Cette loi met en place un système entraînant une grave précarisation du droit au séjour et permet une criminalisation du statut d'immigrant.

Son contenu reprend les principales propositions du Rassemblement National et remet en cause nos principes républicains.

C'EST UN TOURNANT DANGEREUX DANS L'HISTOIRE DE NOTRE RÉPUBLIQUE

D'abord parce que cette loi ne répond pas aux causes de l'exil forcé de femmes, d'hommes, d'enfants fuyant les guerres ou le réchauffement climatique, ni aux défis de l'accueil dans la dignité, ni au défi de la définition d'une politique digne et humaine d'intégration.

Elle torpille les piliers porteurs de notre pacte républicain, hérité du Conseil National de la Résistance. Elle s'attaque ainsi au droit du sol autant qu'aux droits fondamentaux proclamés par la Constitution : au travail, à l'éducation, au logement, à la santé...

FRANÇAIS AUTANT QU'ÉTRANGERS, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Cette loi entre en totale contradiction avec les valeurs d'Airbus, une entreprise multinationale, avec des salariés et stagiaires de toutes nationalités.



**Le samedi 20 janvier, nous appelons à manifester dans
notre diversité notre attachement à la devise de la
République : « Liberté, égalité, fraternité »**

UNE LOI XÉNOPHOBE



Une loi en opposition aux valeurs républicaines :

- Application de la préférence nationale pour l'accès aux allocations alors que tout le monde cotise ;
- Remise en cause du droit du sol pour les enfants de parents étrangers, y compris les enfants qui n'ont jamais mis les pieds dans le pays de leurs parents ;
- Mise en péril de l'accueil d'étudiants étrangers ;
- Une loi contre les femmes et les familles :
 - ◇ précarisant davantage les femmes qui pour la plupart travaillent dans les métiers souvent dévalorisés, en particulier les familles monoparentales ;
 - ◇ remettant en cause le droit aux APL, aux hébergements d'urgence, mettant des familles à la rue ;
 - ◇ remettant en cause l'accès à l'aide médicale d'État, aide d'urgence dont la suppression coûtera plus cher à la Sécurité Sociale que la politique de prévention et de soin actuelle ;
 - ◇ favorisant l'expulsion des enfants, même nés en France.

Une loi xénophobe :

- Assimilant l'immigration à l'insécurité ;
- stigmatisant l'étranger par sa nationalité, sa religion ;
- soutenue par l'extrême droite.

L'immigration est une richesse pour notre pays. Chaque année, les travailleurs étrangers font rentrer 60 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôts.

Ils occupent des secteurs essentiels pour l'économie, dans le bâtiment, le nettoyage, le traitement des déchets ou encore dans les métiers de la santé où nombre de soignant·es sont des travailleuses et travailleurs étranger·es. L'immigration, très souvent jeune, atténue le vieillissement de la population.

La CGT porte d'autres propositions, notamment la régularisation des travailleuses et travailleurs pour éviter le dumping social mais aussi l'égalité de traitement entre tous les salariés.

Pour le retrait de cette loi de la honte, la CGT appelle à la mobilisation :

SAMEDI 20 JANVIER 11 HEURES

DÉPART AU 2 RUE ALSACE LORAINE (DEVANT LES JARDINS DE LA CCI)

